

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 novembre 2020

Convocation du 19 novembre 2020

Le Conseil municipal de MARCILLY-LES-BUXY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Félix Ménager, sous la présidence de Monsieur MARILLIER Florent, Maire.

Sont présents : Monsieur BURDEYRON Stéphane, Monsieur CHAVET Corentin, Monsieur CLIQUET Ludovic, M. GIRARDON Antoine, Mme GOYARD Elodie, Monsieur IANUNZIO Jean-Pierre, Monsieur MARILLIER Florent, M. MONNERET Patrick, Monsieur PACAUD Anthony, Monsieur PERROT Vincent, , Madame VIET Laurence, Madame VUILLIER Anne-Laure, Monsieur WITTIG Bernard.

Ont donné pouvoir : Madame RIPOCHE à Mme GOYARD,

Est excusée : Mme FRANCOIS Stéphanie (arrivée à 21h20)

Monsieur PACAUD Anthony est nommé secrétaire de séance.

Le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant la validation du rapport de la CLECT 2020

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 06 novembre 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Remplacement du four de la boulangerie

Le conseil municipal prend connaissance des devis concernant le remplacement du four de la boulangerie.

Ils sont validés à l'unanimité.

Montant total des travaux

Four à sole d'occasion :	18 000.00€ HT
Démontage et évacuation de l'ancien four :	2 500.00€ HT
Alimentation électrique :	1 344.70€ HT
TOTAL	21 844.70€ HT

Les travaux seront réalisés durant la semaine du 07 au 12 décembre 2020.

Validation du prêt pour l'acquisition du four de la boulangerie

Plutôt que d'utiliser toute la capacité d'autofinancement, et au vu des taux des emprunts, le Maire propose de réaliser un emprunt pour financer l'acquisition du four.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de contracter un emprunt de 22 000€ auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est, pour financer

cette acquisition et il autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Proposition du crédit agricole :

Caractéristiques de l'emprunt :

Objet : financement d'investissement

Durée d'amortissement : 120 mois

Taux d'intérêt : 0.28%

Frais de dossier : 100€

Périodicité retenue : Annuelle

Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle).

Décision modificative - budget annexe boulangerie

Suite à l'acquisition du four et à des travaux qui doivent être réalisés dans le commerce de la boulangerie, le conseil municipal décide de modifier le budget annexe « boulangerie » voté le 09 juillet 2020 ; de la façon suivante :

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts
D 615228 : Autres bâtiments	2 980.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère généra	2 980.00 €
D 2132 : Immeubles de rapport	25 500.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	25 500.00 €
R 1328 : Autres	3 500.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	3 500.00 €
R 1641 : Emprunts en euros	22 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	22 000.00 €
R 7474 : Subventions communes	2 980.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	2 980.00 €

Décision modificative – budget commune

Vu le budget principal adopté le 09 juillet 2020

Considérant que les crédits doivent être modifiés et qu'il convient de prendre une décision modificative,

Le conseil municipal modifie le budget comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615231 : Voirie	8 628.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	8 628.00 €	
D 6413 : Personnel non titulaire		5 000.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel		5 000.00 €
D 739211 : Attributions de compensation		648.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		648.00 €
D 023 : Virement section investissement		0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		0.00 €
D 2041632 : ADM : Bâtiments, installations		3 500.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		3 500.00 €
D 21571 : Matériel roulant	3 500.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 500.00 €	
D 657363 : A caractère administratif		2 980.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		2 980.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		0.00 €

Travaux de voirie route de Boujolle – demande de subventions

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de réfection de la route de Boujolle au cours de l'année 2021 et propose de déposer des demandes de subvention pour financer ces travaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le lancement de ce projet.
- décide de déposer des demandes de subventions au titre :

**la DETR auprès de la Sous-préfecture de Chalon Sur Saône,
de l'appel à projet auprès du Conseil Départemental de Saône-et-Loire,
et tout autre organisme susceptible d'accorder des aides.**

- autorise M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération et aux demandes de subventions s'y rapportant,

Validation du rapport de la CLECT 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2020 (CLECT), transmis à la commune par la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise, identique à celui de l'année 2019.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité, d'approuver ce rapport.

Arrêté d'opposition au transfert des pouvoirs de police « spéciale » du maire au président de l'EPCI

M. le Maire présente au conseil municipal, l'arrêté qu'il doit prendre dans le cadre des pouvoirs de police « spéciale ».

Informations diverses

Commission Communale des Impôts Directs : les membres ont été désignés par le Directeur Départemental des Finances Public.

Membres titulaires : Mme VUILLIER Anne-Laure MM. MONNERET Patrick, WITTIG Bernard, PERROT Vincent, CLIQUET Ludovic, RICHARD René

Membres suppléants : MM. DULAC Jean-René, MARLOT Frédéric, DESGEORGES Claude, FERRET Gérard, FRANCOIS Jacky, GODIN Daniel

Mme VIET fait le compte-rendu du conseil d'école du 09 novembre 2020

Des réponses seront faites aux enseignants.

Informations sur les dernières demandes d'urbanismes :

SAVOYE Dominique – Boujolle – Pose de panneaux photovoltaïques

MOINS Pascal – Les Coulons - Installation d'une piscine

Le conseil municipal prend connaissance d'un courrier de M. et Mme VIROT concernant le stationnement d'un poids lourd Route de Forges.

Demande de M. François VIROT : un tas de terre sera déposé sur le terrain communal qu'il entretient.

Auberge du Cheval Blanc : une réunion de la commission commerce a eu lieu le vendredi 26 novembre 2020 suite à l'interpellation de M. le Maire sur la place publique et du mail de M. Jean-Maurice DAVID en date du 21/11/2020.

Dans ce mail, il demande à la commune de lui accorder des aides pour le paiement de ses loyers, compte-tenu de la crise sanitaire l'obligeant à fermer son restaurant. Il signale également que l'épicerie vend des plats à emporter sans licence.

Avant de prendre une décision, le conseil municipal demande à Mme Anne-Laure VUILLIER et M. Jean-Pierre IANNUNZIO de rencontrer M. Jean-Maurice DAVID.

M. le Maire a demandé à Mme Nathalie SEYNAVE de vérifier qu'elle est bien autorisée à faire de la vente de plats à emporter dans son commerce.

Mme Elodie GOYARD demande s'il est possible d'installer un éclairage public et un abri aux arrêts de bus du Reuil.

Les délégués du SYDESL vont se renseigner.

Elle demande également la possibilité de réduire la vitesse sur la route de Buxy à 70 km/heure et d'installer un panneau « attention enfants ».

M. MARILLIER prendra contact avec la Direction des Routes et Infrastructures de BUXY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.

Les membres du conseil municipal,